



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2016 A 20H30

Etaient présents : M. André BOISSONNET, Maire, Mmes Quitterie GUERIN, Françoise BOISSE, MM. Denis LAUBERT, Alexandre PETIT, Adjoint, Mesdames et Messieurs Françoise MIGNOT, Jacky CORMIER, Sylvie PITOU, Jérôme LESUEUR, Christelle Launay formant la majorité des membres en exercice

Etaient absents ou excusés : M. Jean-Pierre VOISIN (qui a donné pouvoir à Mme Françoise MIGNOT), M. Jean-Claude PEREL (qui a donné pouvoir à M. Denis LAUBERT), Mme Jocelyne BARRE (qui a donné pouvoir à Mme Françoise BOISSE), M. Dominique DESCHAMPS, Mme Natacha COTTRELL.

Madame Christelle LAUNAY a été élue secrétaire.

Délibérations n ° 2016 – 32, 33, 34 :

Budget annexe du lotissement : compte de gestion, compte administratif 2015, budget 2016

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion, le compte administratif 2015 qui présente un résultat de fonctionnement nul et un résultat d'investissement négatif de 126 703,58 €.

Le budget 2016 s'équilibre en fonctionnement à 156 703,58 € et en investissement à 283 407,16 €.

Délibération n ° 2016 – 35 :

Budget principal : Intégration de la liquidation du syndicat du collège suite à sa dissolution

Le Conseil Municipal intègre au résultat du budget principal le report de l'actif et du passif du Sivosc dissout en 2014 soit un excédent d'investissement de 2 527,40 € et un déficit de fonctionnement de 1 795,83 € soit un excédent net de 731,57 €.

Délibération n ° 2016 – 36 :

Vote des taux d'imposition 2016

Le conseil municipal maintient les taux pour l'année 2016 soit

Taxe d'habitation : 13,24 %

Taxe sur le foncier bâti : 19,94 %

Taxe sur le foncier non bâti : 43,58 %

Délibération n ° 2016 – 37 :

Subventions communales

Le Conseil Municipal a alloué les subventions aux diverses associations dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Délibération n ° 2016 – 38 :

Place du Château : mission de maîtrise d'œuvre

Le bureau d'études Viatic de Vendôme a été retenu pour assurer une mission la mission de maîtrise d'œuvre de rénovation de la place du Château (trottoirs) pour un montant HT de 6 650 €.

Délibération n ° 2016 – 39 :

Centre de loisirs : création d'emploi

Pour assurer l'encadrement du centre de loisirs, le conseil municipal créé un emploi d'Animateur catégorie B pour le poste de Directeur et 5 contrats d'engagement éducatif pour les animateurs (2 animateurs formation Bafa, 3 animateurs stagiaires).

Délibérations n ° 2016 – 40 :

Commune Nouvelle : mission d'accompagnement

Dans le cadre de la réflexion menée par les communes du périmètre du Syvose (11 communes) pour la création d'une Commune Nouvelle, le conseil municipal décide de retenir l'offre du bureau d'étude Décision Publique pour une mission d'accompagnement pour un montant HT de 21 180 €.

Des informations complémentaires sur les décisions prises par le Conseil Municipal peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la mairie.

Fait à OUCQUES, le 13 Avril 2016

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.